



Le mot du maire

La période des élections présidentielles et des législatives, enfin terminée, a mis à jour l'extrême mécontentement des français soit par leur vote ou leur abstention. Ce constat est sans appel vis-à-vis de ceux qui ont, ces derniers temps, présidé aux destinées de la France.

Le Maire, Gérard
LEMONNIER

Directeur de publication : Gérard LEMONNIER

Comité de rédaction : Gérard LEMONNIER, Michèle GILLES, Jean-Luc CIVET, Viviane JACOB, Régis FORVEILLE, Mickaël BUCHARD, Philippe GENOUEL, Rachel MONCEAU

Impression : Imprim'Ernée

Coordonnées de la mairie :

1 place de la mairie

53380 Juvigné

Tel : 02-43-68-51-54

Courriel :

mairiejuvigne@wanadoo.fr

Site Internet :

www.juvigne.fr

Facebook :

[Vivre à Juvigné](#)

Aujourd'hui, espérons que la majorité de ceux qui se sont prononcés aient fait le choix d'un avenir où les indicateurs de bonne santé d'un pays se remettent en marche. Attention à ne pas décevoir cet espoir et soyons prêts, nous-mêmes, à participer à redresser la barre dans l'intérêt général.

J'ai pleine conscience, ainsi que l'ensemble du Conseil municipal, que les travaux engagés dans notre bourg ont occasionné plus ou moins de désagréments à certains de nos habitants, mais aussi à des gens extérieurs à la commune. Toutefois, je ne peux passer sous silence l'immense majorité de ceux qui ont apprécié les relations avec les différents intervenants, la qualité du travail effectué par tous, notamment par le personnel de l'entreprise SÉCHÉ, constamment à l'écoute des riverains et des usagers. Le résultat de ces travaux semble apprécié tant par sa conception, la sécurisation des usagers et le nouvel aménagement environnemental mis en œuvre par nos employés communaux.

Comme chaque année, la période estivale a été riche en animations tant en qualité qu'en diversité : Fête communale, Fête de la musique, Boucles de la Mayenne, kermesse, accueil de loisirs, jumelage, musée, soirée de la clique des pompiers... Merci à tous pour votre engagement permanent à faire vivre et partager les passions qui vous animent.

Le nettoyage des sentiers pédestres (bois de Châtenay), celui des abords de l'Étang Neuf, les plantations de fleurs se réalisent dans la convivialité et les fêtes de quartier créent du lien entre les générations. Tout ceci contribue à la perception d'une image vivante et dynamique de la commune.

A noter que le fleurissement des particuliers, des commerces et du bourg est toujours aussi apprécié et que les touristes viennent nombreux en car ou individuellement visiter Juvigné.

Avec la fin de l'été, les vacances et les festivités s'achèvent. Déjà, il est temps de se préoccuper de ce que l'on appelle « la rentrée » et je la souhaite la meilleure possible pour chacune et chacun d'entre vous.

Le Maire, Gérard LEMONNIER

A LA UNE

Pages 2 à 5

VOIRIE et URBANISME

Page 6

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Pages 7 à 9

BÂTIMENTS

Page 9

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Pages 10 à 13

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Pages 13-14

CONSEIL MUNICIPAL

Pages 14 à 16

COMMUNAUTÉ de COMMUNES et SYNDICATS

Page 17

LES BREVES

Page 18

Inauguration du bourg



2

Notre objectif a toujours été d'aménager le bourg pour réduire la vitesse, sécuriser les usagers, faciliter l'accessibilité à tous mais aussi d'intégrer des aménagements environnementaux et paysagers de qualité ; JUVIGNÉ étant classé 4 fleurs dans le palmarès des Villes et villages fleuris. Le projet a été validé et la DETR confirmée. Le Conseil départemental nous a soutenu avec le contrat de territoire dont l'aide aux communes.



Je suis en mesure de pouvoir affirmer que, si ces travaux ont occasionnés quelques désagréments à certains de nos habitants, mais aussi à des gens extérieurs à la commune (déviations), l'immense majorité a apprécié les relations avec les différents intervenants, la qualité du travail effectué par tous : le personnel de l'entreprise SÉCHÉ, constamment à l'écoute des riverains et des usagers.

Je veux aussi souligner la qualité de conception et le suivi par M.VEUGEOIS du cabinet Plaine Eude jusqu'à la fin en veillant à la bonne application de la résine par l'entreprise STYLROC et la signalétique par l'entreprise CRÉPEAU.

Le résultat de ces travaux semble apprécié tant par sa conception, la sécurisation des usagers ainsi que le nouvel aménagement environnemental mise en œuvre par nos employés communaux Ludovic, Jacky, Alain, Joël, Maryvonne et Aurélie. Sans oublier les bénévoles qui donnent chaque année un coup de main lors des plantations afin de rendre Juvigné le plus accueillant possible pour les autocaristes et les visiteurs sous la responsabilité d'Evelyne.

Le Maire, Gérard LEMONNIER



3

L'ADMR, une association devenue indispensable

« L'aide à domicile en milieu rural » d'hier - En passant par le « service à domicile » puis « Le Service à la personne d'aujourd'hui »

Un bref historique :

Création le 28 Décembre 1981 : Mme AMCHIN est la 1^{ère} présidente de cette toute nouvelle association qui regroupe 3 communes d'où son nom « Association Juvigné, La Croixille, Bourgon ». Elle emploie alors 3 aides ménagères. Son siège social est à la mairie de Juvigné.

1983 – 1985 : Mme DEPARDIEU.

1985 -1995 : Mme MARCADE.

1995-2006 : Mme GIBON. C'est en 1995, en concertation avec l'ensemble des partenaires, que Bourgon souhaitant son rattachement à son canton se regroupe avec St Pierre la Cour et quitte notre association. L'association devient « Association ADMR Juvigné - La Croixille ». L'association emploie 5 aides ménagères qui assurent leurs services auprès de 32 personnes. Dès cette époque, et sous l'impulsion de la Fédération départementale, des activités intergénérationnelles sont organisées sous le thème « Le pays où l'on s'aide ». Les enfants de La Croixille recevront une encyclopédie comme 1^{er} prix.

En 2000, une permanence se fait tous les jeudis de 10h à 12h à la mairie de Juvigné grâce à la mise à disposition d'un lieu d'accueil.

En 2001, 20^{ème} anniversaire de l'association et 50^{ème} anniversaire de la création des ADMR, des actions sont menées pour fêter cet événement. Les 2 communes respectives organiseront de jolis parterres de fleurs aux nouvelles couleurs de l'ADMR et du nouveau sigle. Celui de Juvigné se trouvait face au musée ; celui de la Croixille fut réalisé avec l'aide des enfants à côté de l'église.

2006-2015 : MR BELIER. **Fin 2005** la municipalité de Juvigné soutenant les actions de l'ADMR va mettre à disposition gracieusement un local qui deviendra le siège social de notre association « **3 rue principale** ». Les permanences du jeudi matin se font désormais dans ce local. Monsieur Bélier trouvera le mobilier nécessaire à l'aménagement de ce local. L'association emploiera jusqu'à 17 salariés pour se stabiliser autour de 12 salariés (9 équivalents temps plein) pour assurer des services auprès de 89 personnes dont 60 sur notre commune.

2015 – 2016 : MR DIETZY

Depuis 2016 : MME HATTE

Aujourd'hui, l'association assure les services auprès de 110 clients grâce aux 14 salariés. Le bon fonctionnement est assuré par les 14 membres du conseil d'administration.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui ont rejoint successivement l'association et qui ont permis, grâce à leur engagement, de pérenniser notre association.

LA REFERENCE DU SERVICE A LA PERSONNE

Aide au lever, au coucher, à la toilette, au repas, garde de nuit, téléassistance, entretien logement, accompagnement (sorties ou courses), portage de repas.



Ménage, repassage, petits travaux de jardinage et de bricolage.



Garde d'enfants, aide pendant ou après une grossesse, soutien familial temporaire.

4

Conseil d'administration (voir photo du bureau en dernière page)

Suite à la dernière Assemblée Générale à Juvigné, les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions :

Présidente : Mme HATTE Jeanine

Vices Présidentes : Mme BUFFET Catherine et Mme DESHAYES Martine

Trésorière : Mme POUTEAU Jeannine

Secrétaire : Mme LEROUGE Sylvie

Membres du Bureau : Mmes CHESNAIS Jocelyne, HUARD Joëlle, POUTEAU Arlette et TANDE Thérèse

Membre du CA : Mme LEROY Lucienne

Membres du 2^{ème} collège : Mmes BAHIER Nadège, BOUHOURS Danielle, GENOUEL Laura, LAUDIERES Yolande.

Au cours de cette année, l'équipe de bénévoles a proposé deux après-midi récréatifs où il a été possible aux personnes aidées de se retrouver et partager un bon moment. Nous allons continuer dans cette voie (**voir photos en dernière page**).

Profitons de l'occasion pour rappeler que les aides à domicile intervenantes ne sont pas que des aide-ménagères, elles sont des professionnelles du quotidien :

- dans les actes ordinaires de la vie de tous les jours : ménage, entretien du linge, alimentation, courses, surveillance de prévention, etc.,
- dans les actes essentiels : aide à la toilette simple, à l'habillage, à la marche, aux transferts, soutien à l'autonomie, etc.,
- dans les actes de la vie sociale et relationnelle : écoute active, soutien moral, stimulation des relations sociales, etc. .

Un grand merci à nos aides à domicile pour leur sérieux, leur courage, leur disponibilité et leur dévouement.

Pour toutes demandes, voici nos coordonnées :

ADMR : « Juvigné- La Croixille » - 3 rue principale- 53380 JUVIGNE
Tél : 02/43/02/43/07 Courriel : juvigne.admr53@orange.fr

Fête de la musique



Pour sa seconde édition, la fête de la musique organisée par Timothée Boitoux, gérant du Café du Village Fleuri, et en lien avec la municipalité, environ 250 personnes ont fait le déplacement pour déguster du cochon grillé tout en écoutant les chansons de Papy H53 (Henri Leroyer). Les amateurs de musique ont également eu la chance de découvrir Tina MAY, chanteuse de jazz anglaise qui possède une résidence secondaire à Juvigné. Elle était accompagnée de sa fille, également chanteuse et d'un musicien canadien. Face à ce succès, une troisième édition sera organisée.

5

Boucles de la Mayenne

De passage à Juvigné le vendredi 2 juin 2017 pour l'étape Saint-Berthevin – Ernée, le public était nombreux pour accueillir le passage de la caravane publicitaire et des coureurs des Boucles de la Mayenne. Les élèves de l'élémentaire sont allés découvrir l'ambiance de la caravane et les maternelles se sont rendues sur le parvis de la salle des fêtes pour applaudir les coureurs sur le temps des TAP.



Menuiserie – Ebénisterie

Christian CLESSIN domicilié 2, La Capriais met à votre service son savoir-faire de menuisier – ébéniste pour l'aménagement de vos placards et dressings, la pose de cuisine, de salle de bain, de menuiseries intérieures et extérieures, de parquet, de travaux divers, de meubles tous styles ...

N'hésitez pas à le solliciter pour tous renseignements complémentaires ou pour établir un devis au 02.43.69.50.43 ou au 06.19.72.54.07.

Esthéticienne à domicile

Elisabeth Boulet, domiciliée au 18 allée du castel, est esthéticienne à domicile depuis début mai. « L'intérêt du domicile est d'aller au service de la personne sans que celle-ci n'ait besoin de se déplacer, faire garder les enfants ... Sont proposées diverses prestations épilations, soin du visage, soin du corps, maquillage, soins des mains et des pieds, conseils personnalisés, le tout en utilisant uniquement des produits 100% naturels. Le service est proposé à votre domicile sur Juvigné, mais aussi aux alentours d'Ernée, Laval, Vitré et Fougères. Pensez également à tout moment à offrir du bien être grâce aux chèques cadeaux...

Elisabeth Boulet 06.59.91.70.68

VOIRIE et URBANISME

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Civet

Les membres de la commission :



M. Forveille



M. Tarlevé



M. Bouvier



M. Pigeon



M. Buchard

Tondeuse auto-portée

Le Conseil municipal a décidé de changer la tondeuse autoportée qui avait de gros problèmes mécaniques. Le devis de réparation était très élevé. L'achat de la tondeuse neuve est de 32.000 € TTC et la reprise de l'ancienne de 7.000 €. L'achat a été effectué auprès de RM Motoculture avec la participation de M. Loïc LAMBERT. En attendant la livraison de la neuve, une tondeuse a été prêtée 3 semaines environ. La livraison a eu lieu début juin.



6

Travaux de voirie



En juin, nos employés ont réalisé avec l'entreprise Jourdain le goudronnage du plan d'eau, le parking arrière de la salle des fêtes ainsi que la ruelle pour y accéder.

L'enduit vient d'être réalisé par l'entreprise Séché sur la voie communale des Gaudèches (VC9).

Les travaux de rechargement sont prévus la 1ère semaine de septembre avec nos employés et l'entreprise Séché.

Les lieux concernés sont :

Les 950 derniers mètres de la route des Gaudèches (VC9) en partant de la route d'Ernée

Chemin de la Duchais

Chemin de la station d'épuration

Chemin de la Boissière.

Bois de Châtenay

La traditionnelle journée de nettoyage du Bois de Châtenay s'est déroulée le 9 juin dernier dans la bonne humeur et la convivialité. Merci à tous les bénévoles qui se sont déplacés afin de rendre agréable les allées de notre bois.



Dates de balayage

Pour faciliter le passage de la balayeuse, il est demandé d'enlever les voitures, poubelles et tous les objets gênants.

Les prochains passages auront lieu le lundi 28 août, mardi 26 septembre, mercredi 25 octobre, mercredi 22 novembre et vendredi 22 décembre.

Elagage

L'élagage va commencer mi-octobre comme les années passées. Pour éviter les problèmes de casse sur notre matériel et de perte de temps, il est demandé aux riverains de voies communales d'enlever les cailloux, fils de fer, ficelles... Je profite de ce bulletin pour rappeler également que le bois sur les haies en bordure avec la commune doit être taillé.

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Le Maire et l'adjointe déléguée :

Les membres de la commission :



M. Lemonnier / Mme Jacob



Mme Gilles / M. Genouel / Mme Guillopé / Mme Monceau



M. Pigeon / Mme Bigot / M. Buchard
(plan d'eau)

Résultats du jury communal de fleurissement

Passage du jury communal le mardi 04.07.2017 Retrouvez le classement complet sur le www.juvigne.fr

	Maison avec jardin très visible de la rue	Décor floral sur la voie publique	Balcons et terrasses – Fenêtres et murs	Pavillons locatifs	Artisans - commerçants
Prix confirmé 2^{ème} année	M. et Mme COUSIN Henri – 21 rue des Lilas	//	//	Mme LEMETAYER Annette – 6 rue de l'Ancolie	M. et Mme LAMBERT Loïc (Mécanicien agricole) – Z.A Route d'Ernée
Prix confirmé 1^{ère} année	Mme JARRY Hélène – 2 rue des Bleuets	M. LEGROS Jacques – 1 le Bas Tertre	//	Mme DABO Marie-Jo – 35 rue de l'Ancolie	Café du village Fleuri – 2 place de la Mairie
Hors concours 2^{ème} année	M. et Mme RUAULT Gérard – 2 allée du Bocage	Mme BLIN Gisèle – 4 rue de St Hilaire	Mme TRÉBERT France – 12 rue Principale	M. MOREAU Gabriel – 29 rue de l'Ancolie	//
Hors concours 1^{ère} année	M. et Mme LINAIS Joël – 5 rue du Domaine	M. VERRIERE Henri – 2 rue de Saint Hilaire	M. et Mme LUCIEN Paul – 12 Le Rachat	M. et Mme BILHEUDE Philippe – 2 rue des Sorbiers	M. et Mme COQUILLARD Jean-Luc – 19 place de l'Eglise
1^{er} Prix	M. et Mme COUSIN Louis – 14 rue des Lilas	M. et Mme PHILIPPOT Claude – 6 route du Bourgneuf	M. et Mme MOREAU Franck – 10 rue des Lilas	M. BOUSSARD Jean-Yves – 18 rue de l'Ancolie	Pizza de la Mairie
2^{ème} Prix	M. et Mme LIGNEUL Roland – 3 rue des Chapelières	M. et Mme GATTI Euro – 27 rue de St Hilaire	Mme HOYAUX Yvonne – 10 rue Principale	Mme LEFEBVRE Claudine – 4 allée des Charmes	EHPAD – 3 route du Bourgneuf
3^{ème} Prix	M. et Mme MONNIER Germain-8 allée du Bocage	M. et Mme MASSEROT Joseph – Z.A Route d'Ernée			



Bénévoles pour le fleurissement

La commission fleurissement remercie avec beaucoup de vivacité tous les bénévoles pour leur disponibilité et leur savoir-faire. En participant aux journées « bêchage » ou de « plantations », vous témoignez de l'intérêt du travail de fond mené depuis des années par la municipalité pour faire de Juvigné, un village propre, fleuri et accueillant. L'effort de fleurissement des particuliers est également très apprécié des visiteurs stupéfaits de cet engouement. A Juvigné, bien plus qu'ailleurs, le fleurissement est l'affaire de tous et ne peut être le résultat de quelques bonnes volontés isolées ! MERCI à tous.



Déchetterie

Retrouvez les horaires sur le www.juvigne.fr Retrouvez les horaires sur le www.juvigne.fr

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	Horaires
Vendredi	1 - 15	6	3	1	9 h 45 – 11 h 45
Samedi	2	7	4	2	9 h 00 – 12 h 00
Lundi	4 - 18	9	6	4	13 h 45 – 16 h 45

Taille haie télescopique

Le choix d'un taille-haie dépend avant tout du type d'arbre, d'arbustes et de buissons à couper. Les principaux critères à prendre en compte étant la puissance, la conception des lames et la bonne prise en main de l'appareil. La municipalité a fait le choix d'investir dans un taille-haie télescopique de marque « Stihl » fourni par l'entreprise Loïc LAMBERT pour un montant de 819 euros TTC. Avec une lame plus longue, le travail sera plus rapide et l'appareil moins fastidieux à porter pour les agents communaux.



Plan d'eau Saint-Martin

La pêche aux carnassiers est ouverte du 1^{er} au 30 septembre 2017.

Tarifs :

- Enfant (jusqu'à 10 ans) 1 € 50 5 truites maximum,
- Pour 1 gaule 4 € 5 truites,
- Pour 2 gaules 6 € 8 truites,
- Pour 3 gaules 7 € 10 truites,
- et 5 kgs dans les autres espèces autorisées.

Points de vente : Café du Village Fleuri (place de la Mairie) et auprès du garde pêche Michel CHESNAIS.

L'accès au plan d'eau, pour les pêcheurs, est strictement interdit avant 7 heures et après 20 heures le soir (pêche de nuit interdite).

BÂTIMENTS

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



M. Civet



Mme Gaudinière



M. Bouvier



M. Buchard

M. Civet / Mme Gaudinière / M. Bouvier / M. Buchard



Station service

Le projet de rénovation de la station service est actuellement en cours. La couverture du bâtiment principal a été complètement restaurée, une isolation complémentaire ayant été installée auparavant sous la couverture par l'entreprise Tual. Les menuiseries de la façade ont été changées par l'entreprise Franck Coupé, permettant une meilleure isolation et un accès aux normes de la salle du bar.

Les employés municipaux sont également intervenus pour poser le placo autour de la vitrine et mettre à jour une partie de l'installation électrique. Timothée Boitoux, le gérant de la station, se chargera des peintures intérieures et des menuiseries de la cuisine. L'entreprise Ludovic Berthelot est en charge du ravalement de la façade. Enfin, l'entreprise Thierry Robert se chargera en septembre des peintures des parties attenantes au bâtiment principal. La municipalité espère ainsi contribuer au dynamisme de ce commerce.

L'église

Cette année, la municipalité réalisera quelques travaux à l'église. Les battants de deux cloches, sur les trois présentes dans le clocher, seront changés. Cela permettra de conserver plus longtemps ces cloches, qui datent de 1821 et 1861, et d'obtenir un son plus harmonieux. De plus, le moteur de mise en volée des cloches sera changé. Ces travaux, qui seront réalisés par l'entreprise Gougeon, nécessitent un budget d'environ 5000 euros.

Enfin, une révision complète de la couverture de l'église sera réalisée par l'entreprise Paumard de La Croixille, pour un budget d'environ 4000 euros.

Salle des fêtes

Une gouttière à l'arrière de la salle des fêtes a été restaurée par l'entreprise Tual. Le garde corps de la terrasse de l'entrée de la salle des fêtes sera également entièrement changé par un garde corps aux normes et d'un style plus moderne. L'entreprise Style et Métal réalisera les travaux à l'automne.

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Le Maire et l'adjointe déléguée :



M. Lemonnier



Mme Gilles

Les membres de la commission :



Mme Jacob / Mme Bigot / Mme Monceau

Cyclo Club Juvignéen

Après une saison bien remplie au niveau départemental et régional, en VTT et sur nos manifestations en interne (théâtre ; 3 h de VTT ; sortie Alpes Mancelle et Jullouville), la trêve hivernale prendra effet fin octobre. En attendant cette date, des départs ont lieu dès 9 h 30 le dimanche matin du local, les circuits seront affichés dans la boîte. Le 1^{er} et le 2^{ème} groupe seront rassemblés afin de faire un groupe plus compact. A noter que Philippe BRUNEAU représentera l'association fin août sur la course d'endurance des 24 h 00 du Mans en solitaire. Nous lui souhaitons bon courage !

10

Raquette juvignéenne

Du 10 au 28 juillet, 35 jeunes âgés de 5 à 16 ans ont participé à des cours de tennis initiés par Antoine Hermann (licencié au club d'Ernée).

Lors du week-end du 22 et 23 juillet a eu lieu le traditionnel tournoi familial. Étant donné que le temps n'était pas de la partie, l'ensemble des matchs s'est déroulé dans la salle des sports dans une ambiance extraordinaire. Afin de satisfaire l'ensemble des participants, le tournoi adulte s'est déroulé en double, version inédite pour notre tournoi, ce qui a permis de donner quelques scènes cocasses pendant les rencontres.

Vainqueurs par catégorie :

Débutant 5-6 ans (4 participants) : Noé Lebreton

8-9 ans (4 participants) : Tiago Pousset

10-11 ans (8 participants) : Malo Moreau

12-13 ans (7 participants) : Mathis Borzan

+14 ans Filles (3 participantes) : Pauline Lucien

+14 ans Garçons (5 participants) : Guillaume Fontaine

Adultes Femmes (8 participantes) : Audrey Fontaine – Lydie Bigot

Adultes Hommes (10 participants) : Guillaume Fontaine – Baptiste Monceau



US Bleuets

La saison s'est terminée par l'Assemblée générale fin juin. Un rappel a été fait des événements de l'année, notamment la sortie très appréciée au stade Rennais, la traditionnelle choucroute et le tournoi de palets.

Côté sportif, les jeunes ont pris plaisir à participer aux divers championnats. Cette année, nous repartons sur la même organisation, c'est-à-dire une équipe en U7, U9, U 11 et U 13 et des ententes en U15 avec St Pierre des Landes et en U18 avec La Baconnière.

Les seniors quant à eux étaient en association avec Ernée dans un championnat chaotique avec de nombreux forfaits... Mais l'essentiel était de renouer avec la compétition pour aboutir cette année à engager une équipe exclusivement Juvignéenne en 4^{ème} division. D'ailleurs, les personnes motivées pour nous rejoindre sont les bienvenues pour renforcer nos équipes et notre équipe dirigeante.

Pour toutes les personnes intéressées, vous pouvez nous contacter au 02/43/68/51/54 ou par mail uslesbleuets-juvigne@orange.fr . Nous souhaitons à tous une belle et enrichissante année sportive !!!

Basket-ball

La fin de saison s'est clôturée fin juin pour les joueuses du club. En juillet, un mini-camp basket a été proposé sur deux jours, pour les 6-12 ans. Ce fut une réussite. Le site des Bizeuls à Ernée était un endroit idéal pour ce camp, avec un vaste espace pour la veillée américaine, ainsi qu'un chaleureux hébergement. La sortie piscine a renforcé les liens. Les dix participantes, encadrées par Audrey Fontaine, Marie Béchu et Olivier Lelièvre, ont pu approfondir ou découvrir pour certaines la pratique du basket-ball : le jeu, la cohésion, l'esprit d'équipe, le respect et les règles de jeu tout en s'amusant! Un bilan très positif pour une première.

Le **vendredi 22 septembre 2017 à 20H30** pour les parents des cadettes, minimes, benjamines et poussines sera organisée une rencontre avec les coachs de chaque équipe pour préparer la saison (planning des voitures, charte du club, distribution des maillots et questions diverses). Il est important d'être présent ce jour là, le planning des voitures est organisé et vous pouvez ainsi éviter les samedis non disponibles. Un verre de l'amitié clôturera ce temps. Il est toujours temps de demander une licence auprès de Mme Moussay Laurence, secrétaire du club au 02.43.05.92.19.

Pour la saison 2017-2018 :

- **Seniors, cadettes U18 (à partir de 2002)**

La reprise est prévue avec un footing le vendredi 18 août à 19 h 30. L'entraînement débutera le vendredi 1er septembre de 19H30 à 21H00.

- **Minimes U15 (2003, 2004) et benjamines U13 (2005, 2006)**

La reprise des entraînements se fera le **mercredi 6 septembre de 16 h 00 à 17 h 30 à St Pierre des landes.**

- **Poussines U11 (2007, 2008) et mini-poussins (2009- 2010)**

L'entraînement se fera à Juvigné et débutera le **mercredi 6 septembre de 15H45 à 16H45**. Un départ est prévu à 15H30 précises à la salle des sports de St Pierre des Landes pour organiser le covoiturage.

- **Baby basket U7 (2011,2012)**

La reprise se fera le **mercredi 6 septembre de 14H15 à 15H00**.



Country Danse

Le siège social de l'association est désormais à JUVIGNE sous le nom «Juvigné Country Danse». La rentrée est fixée au mercredi 20 septembre 2017. Les bals annuels sont fixés au samedi 28 janvier 2018 à Saint Pierre des Landes à partir de 14h00 et au samedi 30 juin 2018. Pour toute inscription, vous pouvez contacter Mme ALO au 06.45.20.67.80.

Michel Alo : Président ; Lerouge Sylvie: Secrétaire ; Alo Dolorès: Trésorière et Animatrice ; Betton Marylène, Charnal Roselyne et Pouteau Jeannine: Membres.

Musée de l'Evolution agricole

Une nouvelle manifestation est proposée par l'association du Musée. Le dimanche 10 septembre, une potée et un vide-greniers seront organisés dans l'enceinte du Musée. De nombreuses animations viendront compléter ces événements : cidre au pressoir ; animations moteurs ; fabrication et vente de farine ; dictée à 15 h 00 ; jeu de piste pour les enfants (1 €) ; visite libre du Musée...

Renseignements et inscriptions : Potée (10 € / pers – réservation : 06.47.13.88.77) – Repas enfant (- de 10 ans) 7 € / enfant : Rôti de porc ; chips ; 1 boisson ; 1 pom'pote

Vide-greniers : 2 € le mètre linéaire – Formulaire d'inscription disponible à la Mairie ; sur le site Internet www.juvigne.fr ou sur demande par mail emoreau.juvigne@orange.fr

Repas des Aînés

Le repas des Aînés aura lieu le mercredi 15 novembre à partir de 12h à la salle des fêtes de Juvigné. Le Conseil municipal et le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) invitent gratuitement les personnes nées en 1947 et avant (70 ans et plus). Votre conjoint(e) de moins de 70 ans pourra également y assister moyennant le versement d'une participation.

Amicale laïque

Très belle fête de l'école à JUVIGNE. L'Amicale de l'école de Juvigné a organisé la traditionnelle Fête de l'école débutant par un barbecue sous le soleil. De très nombreuses familles et habitants se sont rendus à l'Espace périscolaire des Lilas pour découvrir les spectacles des enfants. Des animations ont ensuite été proposées : tombola, pêche à la ligne, pêche aux canards, lancé de charentaise, maquillage, jeu de la grenouille et du palet hollandais fabriqué par quelques parents. Vous pouvez noter dès à présent que la soirée, déguisée pour les enfants, aura lieu le 18 novembre.

12

Comité des fêtes

A l'occasion de la Fête communale, le Comité des fêtes a organisé un duathlon **enfant** pour la première fois. 45 enfants (16 équipes en binôme) ont participé à la course remportée par **Lilian MONNIER et Noa POUTEAU**. **Lilou LINAIS** a remporté le **1^{er} prix féminin** en individuel.

39 binômes ont participé au duathlon **adultes**, remporté par le binôme **Steven PINEAU et Antonin CHESNEL** et **Céline et Nicolas LINAIS** en binôme mixte homme / femme. L'individuel était remporté par **Cédric DESANCE**.

Le feu d'artifice a attiré davantage de public que les années précédentes. En effet, pour la **1^{ère}** fois, il était tiré le samedi au lieu du dimanche pour la plus grande satisfaction de tous. Le dimanche, 40 enfants ont participé au corso fleuri, les Miss Juvigné étaient accompagnées des majorettes du groupe « Les étincelles de Ballots », suivi de la course de vélos dont 41 coureurs étaient au départ pour une course de 20 tours de circuit couvrant une distance de 96 kms.

Dates à retenir :

Le Comité des fêtes organise la traditionnelle "soirée couscous" **le samedi 14 octobre 2017** animé par les Jobedas. Vous pouvez contacter Mme GILLES Brigitte au 02/43/68/55/26. Les inscriptions pour la Saint Sylvestre sont ouvertes également.

Les Amis de Chocianòw

Nous voici de retour de Pologne où nous avons passé 9 jours du 12 au 20 juillet. 36 personnes ont pu y participer, une 37^{ème} n'ayant malheureusement pas pu partir victime d'une chute juste avant le départ. Bon rétablissement pour elle. Une semaine plus tard les souvenirs touristiques resurgissent avec Berlin, Katowice, Varsovie, Cracovie, etc. Mais aussi des souvenirs relationnels et spirituels. Parmi ceux-là, Auschwitz cette phrase : « Si tu ne te souviens pas de ton passé, tu peux le revivre. » (*A méditer*)

Chocianòw: 3 jours vraiment trop courts avec une ambiance impossible à décrire, tellement exceptionnelle. Côté spirituel, l'émotion était à son comble lorsque l'Église orthodoxe nous a offert un icône d'une grande valeur et tous les autres cadeaux reçus de la commune ou des amis de Chocianòw. Un véritable bonheur qui fait vraiment du bien. L'association remercie encore tous les participants et en particulier les 6 jeunes qui se sont très bien intégrés au groupe.



Médiathèque



Lors des TAP du 6 au 9 juin 2017, Evelyne MOREAU a accompagné les enfants de grandes sections et CP à la découverte de l'exposition d'Anne LETUFFE. Des livres géants, des tunnels, un livre puzzle, un jeu de cartes, des jeux d'observation, de fenêtres, d'association de formes et de matières étaient à la disposition des élèves pour leur plus grand plaisir.

Prochain spectacle (gratuit) : L'atelier du trio sera présent **le vendredi 10 novembre 2017 à 20 h 00** à la médiathèque.
3 auteurs à voix haute : Thomas SCOTTO, Gilles ABIER et Cathy YTAK offriront une lecture tout public (durée : 1 heure). Vous êtes toutes et tous invités à venir les écouter seul, en famille ou entre amis (à partir de 9 / 10 ans)

13

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



Mme Gilles / Mme Bigot / Mme Guillopé



Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

L'équipe de l'Espace Périscolaire continuera cette année à proposer des activités à l'ensemble des enfants fréquentant l'Espace périscolaire le midi sur temps scolaire. Des activités culturelles, des activités sportives, des temps de relaxation et de repos sont ainsi proposés chaque midi. Gisèle Arcanger et Josette Mauger accompagnent également l'équipe d'animation par des temps de lecture dans le cadre de l'association « Lire et Faire Lire ». La collecte de bouchons plastiques organisée par les enfants sera aussi poursuivie afin d'accompagner l'association « Les Bouchons d'Amour » qui soutient les personnes en situation de handicap.



Accueil de Loisirs

Comme chaque année, l'Accueil de Loisirs a ouvert ses portes cet été pour le plus grand bonheur des enfants de Juvigné et La Croixille. Plus de 70 enfants ont ainsi pu profiter des différentes activités autour du thème des dessins animés. Deux camps ont également été proposés aux enfants les plus grands. L'Accueil ouvrira à nouveau ses portes pour les vacances de la Toussaint. N'hésitez pas à prendre contact avec Basile Goulay, le directeur de l'Accueil de Loisirs, si vous souhaitez connaître plus en détail l'Accueil de Loisirs. Espace Périscolaire des Lilas : 02 43 68 54 87 – accueildeleisirs.juvigne@orange.fr



Ecole

Les élèves des classes élémentaires de l'école de Juvigné ont participé cette année à un voyage scolaire de trois jours dans la forêt de Brocéliande. Au programme, de nombreuses activités sportives et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Comme chaque année, les élèves de CM2 ont terminé leur scolarité par une petite cérémonie qui a vu Monsieur le Maire leur remettre un dictionnaire à chacun. La municipalité leur souhaite plein de réussite dans leur scolarité au collège.

Enfin, la municipalité a installé cet été un parking vélo près de l'école afin de permettre aux enfants les plus grands de se rendre à vélo à l'école ou à l'Espace périscolaire des Lilas.



14

CONSEIL MUNICIPAL

2 mai 2017

9 présents et 5 absents Mrs Civet, Genouël, Buchard, Pigeon et Mme Gaudinière.

Rénovation du bar - station service - relai poste : Demande de subvention Départementale

Le Conseil municipal a décidé de procéder aux travaux de rénovation du bâtiment communal abritant le bar – station service - relai poste ainsi qu'un logement, situé 2 Place de la mairie et, actuellement, en location-gérance et a approuvé le plan de financement suivant :

DEPENSES

- Menuiseries, peinture, enduits façade, couverture : 33.867,00 € H.T.

RECETTES

- Subvention Départementale 10.160,00 €

(30% du H.T.)

- Autofinancement 23.707,00 €

Total : 31.867,00 €

Ces travaux pouvant être susceptibles de bénéficier d'une subvention dans le cadre du Contrat de territoire 2016/2021, volet habitat, passé entre le Département et la Communauté de communes, le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention départementale par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de l'Ernée et sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant la notification éventuelle de l'attribution de subvention.

Remplacement de candélabres rue de l'Ancolie : participation de Mayenne Habitat

Monsieur le Maire expose que, par courrier du 3 avril dernier, Monsieur le Directeur de Mayenne Habitat a fait part de son accord pour la prise en charge du changement des 6 candélabres de la partie de voirie de la Rue de l'Ancolie leur appartenant, soit un montant de 4.979 €.

Transfert des compétences eau et assainissement : devenir des résultats de clôture des budgets de l'assainissement collectif et non collectif lors du transfert de ces compétences à la Communauté de Communes de l'Ernée au 1^{er} Janvier 2018 :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ernée concernant le transfert des compétences eau et assainissement au 1^{er} Janvier 2018 ainsi que le projet de délibération proposé aux communes. Notre commune est concernée par l'assainissement collectif. Après discussion, le Conseil municipal décide de reporter la délibération au prochain Conseil du mardi 6 Juin.

6 JUIN 2017

12 présents et 2 absents Mme Gaudinière et Mr Genouël.

Transfert des compétences eau et assainissement : devenir des résultats de clôture des budgets de l'assainissement collectif et non collectif lors du transfert de ces compétences à la Communauté de Communes de l'Ernée au 1^{er} Janvier 2018

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que, la Communauté de Communes de l'Ernée deviendra compétente en matière d'eau et assainissement à compter du 1^{er} Janvier 2018. Notre commune est concernée par la compétence « Assainissement collectif », les compétences « Assainissement non collectif » et « Eau potable » étant exercées par le SIAEP du Centre Ouest Mayennais. Le suivi de la démarche est assuré par un Comité de pilotage composé d'élue(s) de chacune des communes et du Conseil des Maires qui suit régulièrement les avancées des travaux. Le Comité de pilotage s'est réuni à 7 reprises depuis le début de l'année 2016.

Au terme des premiers mois d'études, le Conseil Communautaire a approuvé, par délibération en date du 14 Novembre 2016, la création d'une régie communautaire de l'eau et de l'assainissement sur les communes suivantes :

- Eau potable : Ernée, Saint-Denis de Gastines, Montenay, Saint-Pierre des Landes, Saint-Hilaire du Maine, Vautorte et la Pellerine

- Assainissement : Ernée, Saint-Denis de Gastines, La Baconnière, Juvigné, Larchamp, Montenay, Saint-Pierre des Landes, Saint-Hilaire du Maire, Vautorte, La Croixille et la Pellerine.

Depuis cette date, le Comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises afin d'affiner les prévisions financières et définir les futurs tarifs des services. Ainsi, à compter du 1^{er} Janvier 2018, la CCE devra créer 3 budgets annexes dits à « autonomie financière ». Dans le cadre de la procédure de transfert des compétences eau et assainissement, l'ensemble des biens nécessaires à l'exercice des services seront donc transférés de plein droit vers l'intercommunalité qui devra les assumer. Afin de poursuivre la mise en œuvre du transfert de ces compétences, il est nécessaire de se positionner sur le transfert des résultats de clôture des budgets « eau potable », « assainissement collectif » et « assainissement non collectif ». Cette décision devant faire l'objet d'une délibération concordante du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil communautaire le 3 avril 2017. Le Conseil municipal approuve le principe du transfert des excédents constatés à la clôture des comptes de l'exercice 2017 du budget annexe « assainissement collectif » et demande à Monsieur le Maire de prendre toutes les dispositions pour mettre en œuvre cette décision dans l'intérêt de chacune des parties et conformément aux stipulations du Code Général des Collectivités Territoriales.

Règlement périscolaire

Le Conseil municipal adopte le nouveau règlement périscolaire qui sera mis en application à compter de la rentrée scolaire 2017.

Voyage Chocianòw : remboursement frais avion

Trois personnes du Conseil municipal se rendront en avion à Chocianow (Pologne) du 14 au 16 juillet inclus afin de représenter le Conseil municipal dans le cadre du jumelage municipal avec la ville de Chocianòw.

Tirage au sort : jurés d'assises pour l'année 2018

- 1) N° 19 : BAGOT Pierre « Maison Blanche ».
- 2) N° 1004 : TUAL Cyril « Le Pont de Poirier ».
- 3) N° 220 : CERISIER épouse LE DUFF Sophie « La Gasnerie ».

Agenda d'Accessibilité des Établissements recevant du Public

Monsieur le maire expose que la salle des fêtes et l'église sont classés en ERP 3^{ème} catégorie.

Un rapport de diagnostic a été réalisé par l'APAVE le 12 Janvier 2016 et une demande d'Ad'ap (Agenda d'Accessibilité Programmé) le 22 Janvier 2016.

L'échéancier des estimations de travaux est le suivant :

Bâtiment	Année de travaux prévus	Estimation financière de mise en accessibilité
Salle des fêtes	2018	10.940 euros
Eglise	2016	130 euros
	Total	11.070 euros

Le Conseil municipal approuve cet Ad'ap. A noter que la plupart des travaux ont été réalisés. Manque la mise à disposition d'une plate-forme élévatrice pour la scène pour un coût estimé à 5.500 € HT, la peinture des premières et dernières contremarches et divers pour la salle des fêtes et chanfreiner le ressaut de plus de 2 cm devant l'église.

27 JUIN 2017

12 présents et 2 absents : Mme Gaudinière et Mr Pigeon.

16

Débat sur les orientations générales du projet de PADD du PLUI (cf CCE et syndicats page n°17)

Créations et suppressions d'emplois

Considérant la nécessaire réorganisation des différents services, le Conseil municipal décide de :

- créer un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet et supprimer un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2017,
- créer un emploi d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps complet et supprimer un emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} Décembre 2017,
- créer un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} Novembre 2017.

Redevance de l'occupation du domaine public France Telecom 2017

- Pour les infrastructures souterraines, par km : 17.104 km x 38.05 € = 650.81 €.
 - Pour les infrastructures aériennes, par km : 83.893 km x 50.74 € = 4.256,76 €.
 - Pour les autres installations (armoire,..) : 2M2 x 25.37 € = 50.74 €.
- D'où un total de 4.958,31 € pour l'année 2017.

Tarifs cantine-garderie 2017/2018

Le Conseil municipal décide d'appliquer une augmentation de 2% aux tarifs cantine-garderie, à compter de la rentrée de septembre 2017. Les tarifs seront donc fixés comme suit :

Repas enfant	3.53 €
Repas apprenti	5.27 €
Repas adulte : uniquement pour les enseignants ou le personnel lié à l'enseignement	10.14 €
Garderie	0.28 €/quart d'heure + 1 € à la première inscription pour les frais de badge conformément à la délibération du 1/10/13

Station d'épuration : équipement d'auto-surveillance du système d'assainissement : demande de subvention Agence de l'eau

Monsieur le Maire expose qu'afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique et épuratoire de la station d'épuration, le service du SATESE (Conseil Départemental) préconise l'installation d'un équipement d'auto-surveillance du système d'assainissement. Le coût est estimé à 20.000 € H.T. et est susceptible de faire l'objet d'une attribution de subvention, de l'Agence de l'Eau, égale à 80% du H.T., soit 16.000 € et l'autofinancement s'élève à 4.000€. Le Conseil municipal a approuvé le plan de financement proposé.

Convention d'utilisation du terrain d'honneur du stade des Rochers

Le Conseil municipal accepte la convention d'utilisation du terrain d'honneur du stade des Rochers, situé sur la commune de Juvigné, qui sera passée entre les communes de Juvigné et d'Ernée ainsi que les associations de « Union Sportive des Bleuets » de Juvigné et « Ernéenne Football » d'Ernée.

PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal

Après avoir réalisé un diagnostic, la Communauté de Communes doit s'engager dans un projet de territoire traduit dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui sera décliné dans le règlement du PLUi ainsi que des orientations d'aménagement et de programmation.

A ce stade, de nombreuses commissions communautaires et municipales ont déjà débattu des orientations générales du projet de PADD. Si nous affirmons préserver l'armature naturelle et agricole du territoire, nous ne partageons pas certaines positions. Par exemple, le Conseil municipal refuse de fixer un délai (de 3 ans) entre la cessation d'activité d'un agriculteur et la revente possible de certains bâtiments en pierre répondant aux critères de distances et de surface (minimum 75 m²) pour changement de destination : habitat dans une loge ou une longère... L'agriculteur ne pourrait pas vendre ses anciens bâtiments pendant 3 ans et n'aurait même pas la possibilité de le faire si ces bâtiments ne répondent pas à certains critères imposés !...Que deviendraient-ils alors ? Les laisser en état de ruine ? Les démolir ?

Autres points de désaccord. L'impossibilité pour un artisan de s'installer en campagne et l'agrandissement très « limité » et « mesuré » de ceux qui le sont déjà. La réutilisation de certains bâtiments devenus inadaptés à l'agriculture peut convenir à des maçons, charpentiers ou autres y compris des ETA (Entrepreneurs de Travaux Agricoles) sans consommer de terres agricoles nouvelles aux abords des villes ou des bourgs...

Un certain nombre de réunions publiques ont déjà eu lieu (13 janvier à Juvigné, 13 juin et 20 juillet à Ernée...). Malheureusement, malgré toute la communication sur le sujet, bien trop peu de gens ont assisté à ces réunions qui avaient pour but d'informer mais aussi de recueillir des avis notamment des propriétaires en zone agricole. Dommage car c'est maintenant qu'il faut s'exprimer. Le PLUi est un document d'urbanisme qui fige les choses pour 10 ans ; quand il sera validé, il sera trop tard pour venir réclamer et il s'appliquera à tous. Ainsi pour éviter tout malentendu, je vous invite et vous conseille même de participer activement. Pour l'instant, le constat est loin d'être le cas !

Merci donc de votre présence aux futures réunions qui détermineront les critères d'autorisation ou non de transformer certains bâtiments en habitat.

Zones humides

Une nouvelle fois, dans le cadre de la valorisation du PADD, le cabinet d'études chargé de la mise en œuvre du PLUi a demandé aux communes faisant partie du bassin de la Vilaine, dont Juvigné, de réexaminer les zones humides à ce jour validées sur leur territoire. A priori, quelques critères différents de ceux du bassin de l'Ernée imposent cette réflexion.

A cet effet, une commission constituée d'élus et de non élus (agriculteurs) a été chargée de suivre ce dossier en identifiant les agriculteurs pouvant être concernés. Ceux-ci seront consultés ultérieurement par le cabinet d'études. Là encore, je souhaite une implication active et constructive de toutes les personnes concernées.

Sentiers de randonnées

En cette période estivale, la Communauté de communes vous propose de découvrir ses sentiers de randonnées grâce au site Internet www.rando.lerne.fr

Vous pourrez également télécharger les fiches circuits en pdf, mais aussi les fichiers gpx qui permettent de se géolocaliser grâce à un smartphone. Par ailleurs, vous retrouverez tous les rendez-vous et tous les sites touristiques du Nord Mayenne sur le site www.hautemayenne-tourisme.com

Des totems au départ des sentiers de randonnées ont été installés. Ils sont munis d'un flashcode qui permet de se repérer sur le parcours.



Etat civil

Naissances

Jules COURTEILLE, né le 9 avril 2017, « L'Echange ».
Lizzie PASSEY BROHARD, née le 10 mai 2017, « 2 allée de la Prairie ».
Chloé BLIN, née le 26 mai 2017, « 6 La Basse Meule ».
Ambre DURAND GAINARD, née le 21 juin 2017, « 1 La Villagonnais ».

Mariages

Dorothée BOIVENT et Stanislas LÉON, le 22 mai 2017, « Bel Air de Beaumont ».
Malika NOURRY et Jean-Yves ISLAND, le 22 juillet 2017, « Montournant ».
Marie-Françoise BIGOT et Gérard LEMONNIER, le 22 juillet 2017, « La Petite Colinière ».
Hélène LEJEUNE et Ludovic GALLIENNE, le 5 août 2017, « 10 allée du Bocage ».

Décès

Roger POUTEAU, époux d'Émilienne LEMÉTAYER, le 16 mai 2017, « 19 rue des Lilas » (88 ans).
François BIGOT, époux de Marie-Thérèse HOYAUX, le 25 mai 2017, « 5 rue du Prieuré » (90 ans).
Marie SABLÉ, veuve d'Émile DABO, née le 26 juin 2017, « Résidence du village fleuri » (94 ans).

Manifestations à venir

SEPTEMBRE :

Mardi 5 : Concours de belote Générations Mouvement
Dimanche 10 : Potée du Musée, vide-grenier et animations diverses
Mardi 19 : Présentation de la nouvelle saison culturelle de la 3'E à 19 h 30 au café du village fleuri - Ouvert à tous
Samedi 23 : Classes 7

OCTOBRE :

Samedi 14 : Soirée couscous du Comité des fêtes

NOVEMBRE :

Samedi 4 : Soirée du Sporting Club
Vendredi 10 : Atelier du Trio à 20 h 00 à la médiathèque – Tout public à partir de 9/10 ans (durée : 1 heure)
Mercredi 15 : Repas du CCAS à partir de 12 h à la salle des fêtes
Samedi 18 : Soirée de l'Amicale laïque

DÉCEMBRE :

Samedi 2 : Sainte Barbe des sapeurs pompiers & armistice
Mercredi 6 : Repas Générations Mouvement
Vendredi 8 : Assemblée générale des Amis de Chocianòw
Dimanche 17 : Porte ouverte de la caserne des Sapeurs-Pompiers
Dimanche 31 : Saint Sylvestre du Comité des Fêtes